

Le mot du maire

Les saisons se suivent avec leurs lots d'aléas. Nous devrions pouvoir nous réjouir et profiter des belles journées estivales longues et ensoleillées. Cependant, les six semaines chaudes et sèches que nous venons de vivre, viennent nous rappeler que le dérèglement climatique est bien présent et que l'absence de pluie a un impact direct sur les cultures et la végétation. La sobriété dans la consommation de l'eau en général et de l'eau potable en particulier est une priorité afin de préserver la ressource.

Dans ce bulletin à mi-mandat, nous vous rendons compte du premier bilan du fonctionnement de la chaufferie au bois pellets décidée par l'équipe municipale dès son installation. Dans une période inflationniste sur toutes les énergies, elle a permis de faire des économies et de maîtriser ainsi les charges de chauffage.

Malheureusement les dépenses de fonctionnement courantes de notre commune progressent plus vite que les recettes, ce qui nous a contraint à revoir à la hausse la fiscalité sur le foncier bâti et non bâti et sur les résidences secondaires ou vacantes.

La seconde partie du mandat devrait voir se concrétiser la réalisation des travaux de mise en conformité de la prise d'eau de l'étang sous Launoy et les aménagements afin de limiter l'impact des inondations au niveau des habitations, sous la conduite de la communauté de communes. En parallèle, le bureau d'Etudes BEREST travaille sur le projet d'assainissement collectif de notre village présenté en réunion publique le 2 juin dernier.

Je vous invite à profiter des services de Régis LORRAIN qui depuis le 1^{er} juillet maintient un service de distribution du pain indispensable à notre village.

Je reste à votre écoute et je vous souhaite un bel et paisible été.

Le maire, François PHILIPPE

Naissance :

Nous adressons nos très sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur à Laury MERGEY et Arnaud MARCOULIS, les heureux parents d'Andreas, né le 10 avril 2023.



Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :

- Amélie FERRON & James SIMMER, au 9 Grande rue,
- M. DE ANDRADE, au 17 rue de la Libération,
- Johann MAGNIN et ses filles, au 8 rue de la Libération.

A vos agendas :

Samedi 30 septembre 2023 :

inauguration de la chaufferie bois pellets et du logement rénové

Dimanche 15 octobre 2023 : fête patronale

Dimanche 17 décembre 2023 : spectacle de Noël



Assainissement Collectif dans notre village

- Un assainissement collectif du village pour un impact environnemental fort sur les eaux de la Blette et autres raisons.
- L'engagement national pour l'environnement n° 2010-788 du 12 juillet 2010 qui impose la mise en conformité des installations d'assainissement dans le cadre d'une transaction immobilière.
- Le plan d'action opérationnel territorialisé 2022-2027 qui définit comme prioritaire l'amélioration de la qualité des eaux de la Blette.
- Le constat d'une mise en conformité de traitement individuel insuffisante.
- Des freins à la mise en place d'une filière de traitement individuel (frais de fonctionnement et d'entretien, suivi, durée de vie limitée).

Ces éléments ont conduit le conseil municipal à décider d'engager le processus de mise en place d'un assainissement collectif

Une réunion d'information organisée le 2 juin 2023 a mobilisé 31 personnes et a été l'occasion de rappeler que la commune inscrite

(PAOT) et située en zone de revitalisation rurale, peut bénéficier de taux d'aide jusqu'à 80 % pour les travaux dans le cadre d'un projet de développement d'un système d'assainissement collectif.

Cette réunion a permis un échange constructif entre les participants, la mairie et le bureau d'études BEREST représenté par Monsieur BIEBER.

Il faudra prévoir un an d'études préalables qui, débuteront en juillet par un état des lieux sur l'assainissement et un questionnaire sur les branchements en terrains privés. Les travaux seront engagés à partir de l'automne 2024 et dureront un an (délai donné sous réserve). Il est possible pour les habitants qui le souhaiteraient de suivre le déroulement du projet en liaison avec la commission travaux. L'aboutissement de ce projet est important pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Fleurissement de la commune



Vendredi 26 mai 2023 en fin d'après-midi des bénévoles de la commune accompagnés de conseillers municipaux ont rejoint le Maire et l'agent communal, Pascal Mangin, pour fleurir les cinq fontaines de la commune et les massifs devant la mairie.

Un bon paillage à base de paille de blé broyée permettra de limiter l'évaporation de l'eau et de garder l'humidité nécessaire à la bonne floraison de ces plantes tout l'été.



Un logement entièrement rénové et une chaufferie qui tient ses promesses !

Les travaux de rénovation du logement « L'ancien presbytère » sont terminés. Une importante opération pour notre village qui aura demandé un investissement en temps des élus et l'implication des entreprises : Gérald Maxant, isolation, plafonds, cloisons, sols et carrelages, Serrurerie Mellé, volets roulants, Ets Jacques Philippe, sanitaire et chauffage, Parqueterie Renaux, ponçage et vitrification des planchers, Zimmer Frères, isolation et ravalement des façades, Pesenti Couverture, zinguerie, Menuiserie Beausset, remise en état des fenêtres, SBI Isolation, isolation par flocage isolation du sous sol. Nous remercions tous ces intervenants, l'agent communal qui a toilé l'ensemble des murs et assuré les finitions ainsi que les élus qui ont réalisé les décapages et l'ensemble des peintures des plafonds, murs et portes. Cette rénovation a mobilisé un budget de 74 200 € HT, subventionné à 50 % par l'Etat et le Département de Meurthe et Moselle. Ce logement permet d'accueillir une nouvelle famille dans notre village dès ce mois de juillet.

Il sera chauffé par la chaufferie collective à granulés bois mise en service en septembre 2022. Après une première année de fonctionnement de ce nouveau mode de chauffage économique et écologique, nous vous communiquons un premier bilan à travers le témoignage de Marc Lheureux et sa famille, locataires du logement au dessus de la Mairie depuis 2002. Ces derniers soulignent que « face

à l'inflation, le gain financier obtenu est de 30% par rapport à l'ancien chauffage fonctionnant au gaz. Cette nouvelle installation apporte un confort de chauffe, une chaleur douce et homogène acquis avec l'aide du ballon tampon et représente un avantage sonore et visuel du fait de la création d'une chaufferie dans un bâtiment annexe ».

L'investissement dans cette chaufferie s'est élevé à 65 900 € (HT) subventionné à hauteur de 69% par l'Etat, la Région Grand Est et le Département 54.

Pour l'ensemble de l'opération, notre commune a investi 140 100 € HT, soit 168 120 € TTC en 3 ans. Déduite des subventions et de la TVA en partie remboursée en différé, la charge financière pour la commune sera au final de 61 500 €, étalée sur un emprunt de 12 ans. Un investissement qui valorise le patrimoine communal et qui sera amorti par le loyer du logement rénové et les économies de fonctionnement générées.

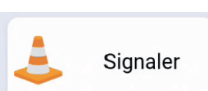


Incivilités

Depuis le début de cette année, nous enregistrons une recrudescence des dégradations sur les biens publics (monument à la mémoire de Georges ALLEN mis à terre, vitrages cassés par jets de pierres ou ballons, bancs dégradés autour de l'étang, massifs fleuris piétinés...), outre l'impact moral de ces dégradations, les remises en état sont coûteuses pour la commune. J'invite les parents à rappeler à leurs enfants la nécessité de respecter les biens et espaces publics. Plainte sera déposée aussi souvent qu'il le faudra et les coûts de remise en état seront imputés aux familles responsables.



IntraMuros



Maison Pour Tous

Quatre temps forts organisés par la Maison Pour Tous ont eu lieu ce second trimestre :

- **Lundi 10 avril 2023**, une chasse aux œufs a fait le bonheur d'une quinzaine d'enfants qui ont exploré l'aire de jeux du village à la recherche de chocolats apportés par une poule, qui pour l'enfant qui trouvait celle-ci a pu repartir en plus des œufs avec un énorme chocolat.

Les parents présents ont pu profiter, quant à eux, de l'animation et partager le temps convivial offert par la Mpt.

- **Lundi 8 mai 2023**, avec le soleil et dans la bonne humeur, la Mpt a proposé aux villageois, sa traditionnelle brocante avec comme nouveauté cette année une foire aux pousses ; Cette première édition mêlant exposants et producteurs a connu un vif succès et sera réitérée l'année prochaine à la demande de tous.

- **Samedi 10 juin 2023**, plus de 130 participants se sont amusés lors de notre soirée loto et tombola. De nombreux lots ont été gagnés notamment des bons d'achats, une smart box, un karcher, des lampes design... et ceci grâce au soutien de nos commerçants locaux que nous remercions encore.

- **Dimanche 2 juillet 2023** les festivités de l'été ont démarré avec un repas champêtre qui a eu lieu dans la cour de l'ancienne école du village. 55 habitants se sont joints à nous pour ce temps convivial. Les participants ont pu déguster de la tofaille et du jambon cuit. Des surprises ont également accompagné l'après-midi.

La prochaine animation se déroulera dimanche 15 octobre 2023, à l'occasion de la fête patronale, la Maison Pour Tous proposera comme l'année passée un marché des producteurs et des animations intergénérationnelles durant l'après-midi.



Récompense des jeunes diplômés



Comme les années passées, la municipalité récompensera les jeunes lauréats 2023 d'un diplôme : brevet des collèges, CAP, brevet professionnel, baccalauréat... N'oubliez pas de venir vous faire connaître à la mairie durant l'été. Félicitations à tous et bonnes vacances.

Rappel des nuisances sonores / heures de tonte et de bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, ponceuses, scies mécaniques, bétonnières, etc...

Ne peuvent être effectués que :

- Les jours de la semaine : 8h à 20 h ;
- Les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Pour la sérénité de tous, merci de respecter ces horaires.



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés